

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Montrond le Château (Doubs)

Séance du Conseil Municipal  
du 12 janvier 2021

L'an deux mille vingt et un, le douze janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal de Montrond le Château s'est réuni à la salle des Fêtes, après convocation légale, sous la présidence de Madame Angèle PRILLARD, Maire.

**Etaient présents** : Mmes BOULLANGER Stéphanie, DOS SANTOS Aline, GIRARDET Fabienne, FIGUET Colette, PRILLARD Angèle, STEHLY Audrey.  
Mrs BILLAMBOZ Jean-Xavier, COQUIARD Vincent, GAILLARD Alexandre, LIDOINE Xavier, LOPES Guillaume, PETERLÉ Gaston, FIGUET Aurélien.

**Absent(e)(s) excusé(e)(s)** : M. PERRIN Pascal, LEJEUNE Gilbert

**Absent(e)(s)** : néant

**Délégation de pouvoir** : M. PERRIN Pascal à Mme FIGUET Colette

Un scrutin a eu lieu, M. BILLAMBOZ Jean-Xavier ayant obtenu la majorité des suffrages, a été nommé pour remplir les fonctions de **secrétaire** conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**ORDRE DU JOUR**

1- **FINANCES**

- Décision de modification budgétaire relative au budget assainissement 2020
- Plan de financement dossier demande DETR 2021
- Admission en non-valeur de 2011

2- **BAUX COMMUNAUX**

- Examen des demandes de location des places de stationnement rue de la Fromagerie et Grande Rue
- Caution logement communal Jesse et Justine PHILIPPE

3- **ACHAT DE TERRAIN**

- Demande d'achat de terrain positionné sur le domaine public (rue du Tilleul) par M. Mickaël RAUX

- Demande d'achat de terrain par Mme Anna MARTIN (une partie de la parcelle ZH n°116).

4- **SECURITE ROUTIERE** : aménagement rue du Tilleul

5 - **QUESTIONS DIVERSES**

Le dernier compte rendu est lu et adopté.

---

1- **FINANCES**

## - **Décision de modification budgétaire relative au budget assainissement 2020**

Mme le Maire informe le conseil municipal des écritures suivantes afin d'opérer un changement au niveau de 2 chapitres du budget assainissement :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
Compte 6061	200,00 €	
Compte 6156	1 000, 00 €	
Total 011 : charges à caractère général	1 200, 00 €	
Compte 673 : titres annulés		1 200,00€
Total 67 : charges exceptionnelles		1 200, 00€

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la modification budgétaire relative au budget assainissement 2020.

### - **Plan de financement dossier demande DETR 2021**

Mme le Maire rappelle les diagnostics accessibilité et sécurité du bureau d'étude SOCOTEC sollicités par la municipalité et par le syndicat de regroupement pédagogique intercommunal (SRPI) en novembre dernier.

Concernant l'accessibilité et la sécurité des locaux, Mme le Maire propose de réaliser les travaux de mise en accessibilité et les travaux pour traiter des non conformités sur le plan de la sécurité des locaux, pour la mairie et la salle polyvalente, tandis que le SRPI se chargera des travaux concernant l'école.

Sur le volet de l'accessibilité, Mme le Maire explique qu'il convient de déposer une demande d'autorisation d'aménager un établissement recevant du public (ERP) dans la mesure où le bâtiment constitué de la mairie, de l'école et de la salle polyvalente est un ERP de 4<sup>ème</sup> catégorie.

C'est à la municipalité de déposer le dossier de demande d'autorisation d'aménager l'ERP pour tous les locaux, y compris l'école. Le dossier sera ensuite instruit par la direction départementale des territoires (DDT).

Mme le Maire présente le plan de financement suivant de l'opération pour les travaux à réaliser de la mairie et de la salle polyvalente au Conseil Municipal, comprenant une demande de subvention au titre de la DETR 2021 :

SALLE DES FETES	Coût prévu HT	Observations
Mise en place d'une vanne gaz extérieure	848 €	DEVIS Engie solution répondant à la non conformité GZ14 du rapport du bureau d'étude SOCOTEC
Mise en place d'un point WIFI	938 €	DEVIS ABELIC INDUSTRIE pour pouvoir disposer d'une connexion internet dans la salle des fêtes où ont lieu toutes les réunions de la municipalité en période de COVID
Séparation de l'éclairage des 2 salles de la salle des fêtes	2 284 €	DEVIS ABELIC INDUSTRIE répondant à la non conformité EC6 du rapport du bureau d'étude SOCOTEC
Mise en place d'un éclairage de secours dans la petite salle	746 €	DEVIS ABELIC INDUSTRIE répondant à la non conformité EC8 du rapport du bureau d'étude SOCOTEC
Mise en place d'une télécommande de bloc de secours	1 121 €	DEVIS ABELIC INDUSTRIE répondant à la non conformité EC14 du rapport du bureau d'étude SOCOTEC
Prise en compte de l'information alarme incendie/ système de sonorisation de la salle des fêtes	536 €	DEVIS ABELIC INDUSTRIE répondant à la non conformité L16\$2 du rapport du bureau d'étude SOCOTEC
Traitement des non conformités concernant les installations électriques	464 €	DEVIS ABELIC INDUSTRIE répondant à la non conformité EL19 du rapport du bureau d'étude SOCOTEC (observations C1 à C3 du rapport de vérifications des installations électriques de QualiConsult du 22/07/2019)
Installation de 2 portes Pare Flamme 1/2H, crémone pompiers, surporte petite salle et mise en place de barres antipanique et crémone pompiers sur porte principale	3 301 €	DEVIS SARL BURLA répondant aux non-conformité du rapport du bureau d'étude SOCOTEC CO24\$1 et CO45\$2
Accessibilité cheminement extérieur, reprise de la pente et traitement du ressaut de la porte principale	13 082 €	Chiffrage opérationnel pour répondre à la non-conformité du rapport sur l'accessibilité de la mairie par SOCOTEC (cheminements extérieurs, fiches 1 et 3 et accès à l'établissement, fiche 4).
<b>Total</b>	<b>23 320 €</b>	

MAIRIE	Coût prévu HT	observations
Mise en place d'un point d'eau (évier, meuble sous évier et chauffe eau sous évier)	2 300 €	DEVIS Engie solution pour limiter les interactions dans les sanitaires entre la mairie et l'école intercommunale durant le temps scolaire (pas de point d'eau actuellement au sein de la mairie) et Devis ABELIC Industrie pour l'alimentation du chauffe eau
Boucle à induction magnétique	229 €	Devis UGAP

Traitement des non conformités concernant les installations électriques	1 048 €	1 258 €	DEVIS ABELIC INDUSTRIE répondant à la non conformité EL19 du rapport du bureau d'étude SOCOTEC (observations C4 à C8 du rapport de vérifications des installations électriques de QualiConsult du 22/07/2019)
Accessibilité cheminement extérieur	1 705 €	2 046 €	Chiffrage opérationnel pour répondre à la non-conformité du rapport sur l'accessibilité de la mairie par SOCOTEC (cheminements extérieurs, fiche 2)
<b>Total</b>	<b>5 282 €</b>	<b>6 338 €</b>	

CIMETIERE	Coût prévu HT	Coût prévu TTC	observations
Mise en accessibilité du cimetière	3 941 €	4 729 €	Chiffrage opérationnel pour mettre en accessibilité le cimetière
<b>Total</b>	<b>3 941 €</b>	<b>4 729 €</b>	

Plan de financement prévisionnel	Coût prévu HT	Coût prévu TTC	Part DETR (30%) (sur HT)	Autofinancement commune (70%) HT	Autofinancement commune (70%) TTC
TOTAL SALLE DES FETES	23 320 €	27 984 €	6 996 €	16 324 €	19 589 €
TOTAL MAIRIE	5 282 €	6 338 €	1 585 €	3 697 €	4 437 €
TOTAL CIMETIERE	3 941 €	4 729 €	1 182 €	2 759 €	3 310 €
<b>Total</b>	<b>32 543 €</b>	<b>39 052 €</b>	<b>9 763 €</b>	<b>22 780 €</b>	<b>27 336 €</b>

Les travaux d'accessibilité et de sécurité de SOCOTEC concernant les locaux de l'école intercommunale feront l'objet de travaux par le SRPI.

Les explications du Maire entendues, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le plan de financement ci-dessus et autorise Mme le Maire à engager toutes les démarches nécessaires et à déposer la demande de financement DETR au titre de la programmation 2021.

#### - Admission en non-valeur de 2011

Madame OBELLIANE, Trésorière de Quingey, a fait parvenir à la commune la liste des admissions en non-valeur pour le budget principal.

Le Conseil Municipal, après étude, se prononce par 14 voix pour, pour l'acceptation de la liste numéro 3137371404 pour un montant de 236,06 euros et de la liste numéro 3122762127 pour un montant de 295, 01 euros.

Les crédits budgétaires correspondants seront prévus au compte 6541 pour 531,07 euros au budget principal.

## **2- BAUX COMMUNAUX**

### **- Examen des demandes de location des places de stationnement rue de la**

#### **Fromagerie et Grande Rue**

Madame le Maire explique que suite à l'annonce parue dans la lettre d'information de décembre 2020 concernant les places de stationnement à louer par la municipalité, rue de la Fromagerie et Grande Rue, 1 seul demandeur s'est manifesté. Il s'agit de M. Mickaël RAUX qui demande à louer 2 places rue de la Fromagerie et une place Grande Rue pour le stationnement de ses locataires du 20 Grande Rue et place de l'Eglise.

Le Conseil Municipal, par 13 voix (Colette PIGUET ne prenant pas part au vote), décide d'attribuer les 3 places désignées à M. Mickaël RAUX et autorise Mme le Maire à signer un contrat de location à compter du 01/02/2021 avec M. Mickaël RAUX au prix de 20 euros/place/mois soit un loyer annuel pour les 3 places de sept cent vingt euros (720 euros).

### **- Caution logement communal Jesse et Justine PHILIPPE**

Mme le Maire explique que M. et Mme PHILIPPE Jesse ont quitté le logement communal le 31/12/2020. Au regard de l'état des lieux réalisé, Mme le Maire sollicite le remboursement de la caution initiale.

Le conseil municipal accepte le remboursement de la caution à M. et Mme PHILIPPE Jesse de 340 € correspondant à un mois du loyer initial.

## **3- ACHAT DE TERRAIN**

### **- Demande d'achat de terrain positionné sur le domaine public (rue du Tilleul) par M. Mickaël RAUX**

Mme le Maire explique que M. Mickaël RAUX propose d'acheter une partie de la parcelle communale située sur le domaine public au niveau du n° 7 rue du Tilleul (un triangle d'environ 40 m<sup>2</sup>).

Mme le Maire explique que si le Conseil Municipal accepte de vendre la partie de parcelle à M. Mickaël RAUX, il conviendra préalablement de soustraire cette parcelle du domaine public de la commune en le passant dans le domaine privé de la commune en créant un numéro de parcelle cadastrale.

Le Conseil Municipal, après avoir étudié la proposition de M. Mickaël RAUX, décide par 10 voix pour, 1 voix contre, 2 abstentions (Colette PIGUET ne prenant pas part au vote), de vendre au prix de 70 euros/m<sup>2</sup> ladite parcelle, avec prise en charge des frais de géomètre et de notaire par M. Mickaël RAUX et autorise Mme le Maire à procéder aux formalités nécessaires.

### **- Demande d'achat de terrain par Mme Anna MARTIN (une partie de la parcelle ZH n°116).**

Mme le Maire explique que Mme Anna MARTIN propose d'acheter une partie de la parcelle communale ZH n°116.

Mme le Maire explique que si le Conseil Municipal accepte de vendre cette partie de parcelle à Mme Anna MARTIN, il conviendra de faire appel à un géomètre pour diviser la parcelle en 3 zones au vu de la configuration de la parcelle.

Le Conseil Municipal, après avoir étudié la proposition de Mme Anna MARTIN, décide de vendre ladite parcelle par 13 voix pour (M. Gaston PETERLÉ ne prenant part au vote) avec prise en charge des frais de notaire et de géomètre par Mme Anna MARTIN. Le prix de vente sera fixé lors d'une prochaine délibération après études des transactions effectuées sur la commune dernièrement en zone naturelle.

#### **4- SECURITE ROUTIERE : aménagement rue du Tilleul**

Madame le Maire explique que suite au questionnaire adressé aux habitants en début de mandat, plusieurs réponses concernaient la problématique de la sécurité routière de la rue du Tilleul et de la grande rue.

Les membres de la commission voirie proposent de mettre en place une phase d'expérimentation pour la rue du Tilleul, à compter de ce printemps.

Guillaume LOPES, 2<sup>ème</sup> adjoint en charge de la voirie explique l'aménagement qui sera réalisé à titre temporaire, durant la phase de test :

- Circulation à sens unique rue du Tilleul dans le sens montant depuis la grande rue
- Les usagers pourront reprendre ensuite la rue de la mairie qui restera à double sens ou la rue du Tacot
- Traçage au sol d'une limite coté Pitch d'un trottoir et d'une piste cyclable

Une réunion préalable aura lieu avec les riverains puis une large communication sera opérée pour les habitants.

Si cette phase de test est concluante, un plan de financement pour les aménagements définitifs sera ensuite préparé.

Après avoir entendu les explications de l'adjoint en charge de la voirie, le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce pour la mise en place de la phase de test du plan de circulation de la rue du Tilleul.

#### **5 - QUESTIONS DIVERSES**

##### **Antenne 4G**

Guillaume LOPES explique qu'une réunion de travail est prévue avec des conseillers municipaux de Mérey sous Montrond concernant le projet d'implantation d'une antenne 4G, dans la mesure où les 2 communes ont été approchées par la société SYSTRA, en recherche de terrain disponible sur la zone.

##### **Bibliothèque de rue pour échange de livres**

Colette PIGUET demande où en est le projet de mettre en place une bibliothèque de rue avec possibilité d'échanger des livres.

Mme le Maire explique que les conseillers intéressés par ce projet peuvent avancer sur ce dossier et en parler lors d'un prochain conseil ou en commission cadre de vie. Elle indique par ailleurs avoir vu dans d'autres villages des aménagements très faciles à réaliser, sans frais, répondant à ce type de demande. Elle adressera les photos aux membres de la commission cadre de vie.

##### **Commission accessibilité, sécurité du gîte spéléo**

Xavier LIDOINE explique s'être rendu ce jour avec Benoît DECREUSE, exploitant du gîte, à la visite de sécurité et d'accessibilité du gîte spéléo, ERP de 5<sup>ème</sup> catégorie comprenant des couchages, donc soumis aux visites de sécurité et accessibilité des pompiers et de la gendarmerie.



Une visite du gîte pour le Conseil Municipal pourra être organisée.

### Bois communaux :

Vincent COQUIARD explique avoir recontacté l'agent de l'ONF concernant les dégâts constatés dans les bois communaux suite aux récents épisodes venteux.

Suite au marquage fait il y a 2 ans des lots actuels que les affouagistes sont en train de façonner, il a été décidé avec l'ONF de refaire une passe cette année sur ce même secteur car de nombreux frênes (non marqués) ont dépéri.

Trois ou quatre lots seront donc à distribuer lors de l'attribution des branchages courant février.

### Réalisation d'une plateforme de stockage du bois par la scierie CALVI sur la parcelle A 797, en bordure de la RD 102, entre Montrond le Château et Epeugney

Mme le Maire informe le Conseil Municipal de la réalisation d'une plateforme de stockage de bois par la scierie CALVI, sur une zone récemment déboisée en raison des attaques sanitaires du scolytes de l'épicéa, sur une parcelle située entre les villages de Montrond et Epeugney.

Les informations ont été communiquées à l'entreprise sur les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet, notamment l'autorisation de sortie sur la RD à solliciter auprès du département du Doubs ainsi que l'interdiction totale de comblement des dolines situées sur la zone (cf règlement de la zone naturelle du PLU qui autorise les aménagements pour l'exploitation forestière).

### Urbanisme : contrôles de conformité

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que Mme LAITHIER, agent assermenté en charge de l'instruction des autorisations d'urbanisme à la CCLL, réalisera, à la demande de la municipalité, les contrôles de conformité, une fois que les travaux seront terminés, pour tous les permis de construire qui ont été délivrés depuis l'installation du Conseil en mai 2020 et pour les PC qui seront délivrés pour l'avenir.

### Sécurité routière

Aurélien PIGUET signale un accident survenu au carrefour du canton Larizet et de la rue du Tacot durant les fêtes de fin d'année et la dangerosité de ce croisement.

Les démarches nécessaires seront engagées pour la taille des haies des propriétés bordant ce carrefour ainsi que pour trouver une solution pour fixer correctement le miroir de rue.

### Réunion fusion des communes le 22 janvier 2021

La réunion reportée de novembre 2020 concernant la fusion des communes de Merey, Montrond et Villers aura lieu le 22 janvier à la salle polyvalente de Montrond.

**Le prochain conseil municipal se réunira le mardi 9 février 2021 à 20 h 00**

Séance levée à 23 h 30

Le Maire  
Angèle PRILLARD



Numéro de délibération	Objet
DCM n° 2021/12-01-01	Décision modificative n°1
DCM n° 2021/12-01-02	Plan de financement demande DETR 2021
DCM n° 2021/12-01-03	Admission en non-valeur budget principal
DCM n° 2021/12-01-04	Location de 2 places de parking rue de la Fromagerie et 1

	place de parking Grande Rue
DCM n° 2021/12-01-05	Remboursement caution logement communal au 4 rue de l'Eglise
DCM n° 2021/12-01-06	Achat d'une partie de la voie communale située au niveau du 7 rue du Tilleul
DCM n° 2021/12-01-07	Achat d'une partie de la parcelle communale ZH n°116
DCM n° 2021/12-01-08	Sécurité Routière - aménagement rue du Tilleul

Conseillers	Signature	Conseillers	Signature
BILLAMBOZ J-Xavier		LOPES Guillaume	
BOULLANGER Stéphanie		PERRIN Pascal	Absent
COQUIARD Vincent		PETERLÉ Gaston	
DOS SANTOS Aline		PIGUET Aurélien	
GAILLARD Alexandre		PIGUET Colette	
GIRARDET Fabienne		PRILARD Angèle	
LEJEUNE Gilbert	Absent	STEHLY Audrey	
LIDOINE Xavier			